



PROCES VERBAL Assemblée Générale Ordinaire de Anglet Vert Océan

Jeudi 30 mai 2024 à 15h30

ESPACE de l'OCEAN, à la Chambre d'Amour, ANGLET

PARTICIPATION

.Inscrits : 74 à jour de cotisation

Pouvoirs : 14

Présents : 30

Total présents et représentés : 44

.Quorum : 19

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du vendredi 04 Août 2023 ; Il a été diffusé par courriel aux adhérents le 21 Août 2023 ; document à disposition sur demande
- 2 Approbation du rapport moral pour l'année 2023
- 3. Approbation du rapport financier pour l'exercice 2023
- 4. Approbation des montants de cotisation pour l'année 2025
- 5. Approbation de l'actualisation du budget 2024
- 6. Approbation du budget prévisionnel 2025
- 7. Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration
- 8. Renouvellement du Conseil d'Administration (Article 8)
- 9. Questions diverses

La séance est ouverte à 15h30 par le président Daniel CHENE qui propose de passer à l'ordre du jour

- 1 Le procès-verbal de l'AG d'Anglet Vert Océan du 04 août 2023 est approuvé à l'Unanimité**
- 2. Rapport moral pour 2023 approuvé à l'Unanimité après quelques remarques qui seront développées en questions diverses**

Les aménagements territoriaux et la sécurité ont figuré au premier rang des points évoqués par le président.

Les débats publics sur la qualité des eaux fluviales et marines ont été suivis avec attention par l'association

Il est souhaité de poursuivre le débat sur ses questions dans le cadre des réunions de l'association en recueillant l'avis des adhérents

l'adhésion au projet de Maison de la Mer au port de plaisance est validée dans son principe

- 3. Rapport financier pour 2023 : Approuvé à l'Unanimité**

Sujet	Credit	débit
Nouvelles cotisations	270	
Apports Amic-AdALA	7712	
Assurance		186
Publications dont bulletin		833
Abonnement presse		13
Abonnement site WEB		179
Assemblée générale		1000
Divers Frais bancaires, Timbres, envois		5
Total	7982	2216
Résultat	5766	

Exercice d'août à fin 2023.



Une deuxième partie (16042€) des apports des anciennes associations a eu lieu en 2024.

4 Cotisation 2025 : Vote : **adopté à l'Unanimité**

Membres actifs : 30 € Membres bienfaiteurs : 100 € minimum

5. Budget 2024 révisé : **Approuvé à l'Unanimité**

Sujet	Budget initial		Budget révisé	
	Credit	débit	Credit	débit
Cotisations	5000		5000	
Assurance		110		125
Publications bulletin		800		1000
Abonnement presse		130		130
Abonnement site WEB		180		110
Edition et distribution flyer		200		619
Assemblée générale		1000		0
Timbres, envois		250		250
Rencontres littorales		2200		1900
Vœux		0		217
Adhésion EUCC France		50		50
Imprévus		80		
Contribution Fond Dotation				1000
Investissement: Bannières LOGO				660
Total	5000	5000	5000	6061
Résultat hors investissement et contribution exceptionnelle	0		599	
Résultat			-1061	

A la fin avril les avoirs d'AngletVertOcean :

- Compte courant : 2390€
- Livret A : 18510€

Le conseil d'administration a décidé de contribuer une deuxième fois au fond de dotation Freepec Adour (Fond pour la recherche et la protection environnementale des écosystèmes de l'Adour et de ses affluents) et reste membre du conseil d'administration de ce fond.

Nous avons investi dans des bannières que nous utiliserons aujourd'hui et dans les années à venir pour chaque réunion publique de l'association.

6. Budget prévisionnel 2025 : **Approuvé à l'Unanimité**



2025		Budget initial	
Sujet	Credit	débit	
Cotisations	5000		
Assurance			125
Publications bulletin			800
Abonnement presse			130
Abonnement site WEB			110
Assemblée générale			1000
Timbres, envois			250
Rencontres littorales			2200
Vœux			250
Adhésion EUCC France			50
Imprévus			85
Total	5000		5000
Résultat			

7. Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration : **Adopté à l'Unanimité**

Le président fait un appel à candidatures pour rejoindre le CA. En attendant de nouveaux adhérents le CA peut fonctionner à 15.

8. Renouvellement du conseil d'administration 2024 (Article 8): **Adopté à l'Unanimité**

- Article 8 des statuts : l'Assemblée Générale élit un conseil d'administration composé au plus de 17 membres.
- Le Conseil d'Administration est élu pour 3 ans renouvelables par tiers chaque année.
- Le C.A. du 21 Mars 2024 a procédé au tirage au sort des trois tiers renouvelables en 2024 2025 et 2026 :

2024 (5)	2025 (6)	2026(6)
A. ESTOUEIGHT	H. BEAUD	J.C. ARDIACO
C. FERNANDEZ	C. BILHERE	C. BESSE
M. GUILLE	T. CASTEILLAN	D. CANTON
F. HOFFMAN	C. CHEREAU	D. CHENE
A. PELTIER	B. DULAU	V. RAMIREZ
	M. VANDOORNE	D. ROSSI

9. Questions diverses :

Pour la rencontre prévue avec monsieur le Maire plusieurs sujets ont été signalés :

-En priorité : aménagement du Boulevard des Plages : réduire la largeur de la chaussée/tenir compte de la cohabitation entre piétons et cyclistes/-Installer des ralentisseurs/radars: contrôler vitesse excessive voitures et deux roues.

-Plages : La question du pavillon bleu est soulevée : le paiement d'une cotisation n'est pas particulièrement souhaité. Inutile pour entretenir lune fréquentation déjà excessive.



La qualité bactériologique de l'Océan est inquiétante de par l'existence des pollutions chimiques et des déchets charriés depuis l'Adour vers l'Océan

Le désengagement citoyens : un public pas toujours respectueux des règles citoyennes élémentaires (vélos sur la promenade le long de l'Océan/ Chiens non tenus en laisse et liberté des déchets canins /Envisager la remise à disposition des douches de plage pour des raisons d'hygiène.

-Le Président